Bordereau attestant l'exactitude des informations - AURILLAC - 1501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 04/11/2026 - B2026/003232 - 2000 B 00571 - 429 326 614 - FIMAVI

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : FIMAVI — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise LA PEYRE 15430 PAULHAC — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 42932661400014 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31032021 Net 3	N-1 31032021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	19 724	AG 8 988	10 735	10 474
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	97 501	AQ 97 501		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 911	AS 1 911		
	Autres immobilisations corporelles	AT	419 103	AU 195 488	223 615	259 111
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	46 362 000	CV	46 362 000	37 175 919
	Créances rattachées à des participations	BB	9 100 310	BC	9 100 310	13 707 961
	Autres titres immobilisés	BD	3 944 193	BE 225 473	3 718 720	2 619 586
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	3 041 120	BI	3 041 120	2 364 414
	TOTAL (II)	BJ	62 985 862	BK 529 362	62 456 500	56 137 464
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	3 177 202	BU	3 177 202	1 938 913
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	176 154	BY	176 154	48 297
	Autres créances (3)	BZ	2 300 810	CA	2 300 810	2 591 360
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	7 920 344	CE 32 113	7 888 231	3 430 737
	Disponibilités	CF	41 886 337	CG	41 886 337	18 629 959
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	17 592	CI	17 592	18 428
	TOTAL (III)	CJ	55 478 440	CK 32 113	55 446 327	26 657 694
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	118 464 302	1A 561 476	117 902 827	82 795 159

CERTIFIE CONFORME

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 12 141 430 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations . — Stocks : — Créances :

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable — En Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : FIMAVI — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 50 000 000)	DA	50 000 000	50 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, . .	DB	24 070	24 070
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500 000	500 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementees (3)* (Dont reserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	24 481 552	28 982 447
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	32 983 696	499 105
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	107 989 319	80 005 622
Autres fonds propres	Produit des emissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	153 841	545 079
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	8 337 796	1 625 294
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	600	7 128
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	123 326	228 387
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 297 945	368 648
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		15 000
	TOTAL (IV)	EC	9 913 508	2 789 536
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	117 902 827	82 795 159

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorpore au capital	IB		
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Dont : Ecart de réévaluation libre	ID		
	Dont : Réserve de reévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 800 138	2 636 044
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 117 902 826.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 925 399.96 Euros et dégageant un bénéfice de 32 983 696.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société a réalisé les prises de participations suivantes :
- CONSILIUM : augmentation de capital de 5.000 K€
- ATELIERS 3S : augmentation de capital de 5.000 K€
- PRONAOS ENERGIE : augmentation de capital de 2.000 K€
- JAVI : acquisition des titres pour 150 K€ et augmentation de capital de 970 K€.

En outre, la société a cédé sa participation dans GBA pour un montant de 36 633 K€.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	14 684		5 040
Installations générales agencements aménagements des constructions	97 501		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 911		6 272
Installations générales agencements aménagements divers	35 107		
Matériel de transport	176 000		4 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	195 976		63 371
TOTAL	506 496		73 643
Autres participations	50 886 627		13 120 000
Autres titres immobilisés	2 627 135		2 962 120
Prêts, autres immobilisations financières	2 457 220		667 034
TOTAL	55 970 981		16 749 154
TOTAL GENERAL	56 492 161		16 827 837

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			19 724	19 724
Installations générales agencements aménagements constr.			97 501	97 501
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		6 272	1 911	1 911
Installations générales agencements aménagements divers			35 107	35 107
Matériel de transport		55 351	124 649	124 649
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			259 347	259 347
TOTAL		61 623	518 516	518 516
Autres participations	4 607 651	3 936 666	55 462 310	55 462 310
Autres titres immobilisés		1 645 062	3 944 193	3 944 193
Prêts, autres immobilisations financières	83 134	-0	3 041 120	3 041 120
TOTAL	4 690 785	5 581 727	62 447 623	62 447 623
TOTAL GENERAL	4 690 785	5 643 350	62 985 862	62 985 862

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 210	4 778		8 988
Installations générales agencements aménagements constr.	97 501			97 501
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 911			1 911
Installations générales agencements aménagements divers	35 107			35 107
Matériel de transport	61 240	26 898	16 469	71 669
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 625	37 086		88 712
TOTAL	247 385	63 984	16 469	294 901
TOTAL GENERAL	251 595	68 763	16 469	303 889

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 778				
Matériel de transport	26 898				
Matériel de bureau informatique mobilier	37 086				
TOTAL	63 984				
TOTAL GENERAL	68 763				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	2 747		2 747		
Sur autres immobilisations financières	100 354	217 925	92 805		225 473
Autres provisions pour dépréciation	21 258	10 856	0		32 113
TOTAL	124 358	228 781	95 553		257 587
TOTAL GENERAL	124 358	228 781	95 553		257 587
Dont dotations et reprises financières		228 781	95 553		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	9 100 310	9 100 310	
Autres immobilisations financières	3 041 120	3 041 120	
Autres créances clients	176 154	176 154	
Personnel et comptes rattachés	1 500	1 500	
Taxe sur la valeur ajoutée	261 781	261 781	
Débiteurs divers	2 037 529	2 037 529	
Charges constatées d'avance	17 592	17 592	
TOTAL	14 635 986	14 635 986	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	349	349		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	153 492	40 121	113 370	
Emprunts et dettes financières divers	8 284 369	8 284 369		
Fournisseurs et comptes rattachés	123 326	123 326		
Personnel et comptes rattachés	13 341	13 341		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 149	24 149		
Impôts sur les bénéfices	1 224 039	1 224 039		
Taxe sur la valeur ajoutée	26 050	26 050		
Autres impôts taxes et assimilés	10 366	10 366		
Groupe et associés	53 427	53 427		
TOTAL	9 912 908	9 799 538	113 370	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	389 571			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Groupe familiale VIGOUROUX	100.0000	500 000			500 000

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

* immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
* immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

A noter que les oeuvres d'arts comptabilisées en mobilier pour 80 K€ ne sont pas amorties car elles sont considérées comme ayant une utilisation non limitée.

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Logiciels	Linéraire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur brute est constitu ée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.
Les titres de participations ont été sortis selon la méthode de premier entré premier sorti.

Les titres immobilisés comprennent :
- les titres de participation : 46 362 K€, pas de dépréciation.
- les TIAP : 3 944 K€ dépréciés à hauteur de 226 K€

A noter que les lingots d'or, d'une valeur comptable de 1 482 K€ ont été comptabilisés en "autres immobilisations financières" puisqu'ils sont destinés à être conservés durablement.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les créances immobilisées comprennent :

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- les créances s/participations : 8 985 K€
- les soldes espèces des comptes titres INDOSUEZ : 1 525 K€

Aucune perte de valeur n'a été identifiée, aucune provision n'est constatée.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art 831-2)

Le stock, évalué au prix d'achat incluant les frais accessoires, correspond aux actifs acquis dans le cadre de l'activité de marchand de biens immobiliers.
Le stock s'élève à 3 177 K€ au 31 Mars 2022.
Aucune perte de valeur n'a été identifiée, aucune provision n'est constatée.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art 831-2/3)

Les valeurs mobili ères de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
Le montant de la provision pour dépréciation s'élève à 32 K€ à la clôture.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	115 501
Créances clients et comptes rattachés	156 302
Disponibilités	960
Total	272 763

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	349
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 023
Dettes fiscales et sociales	29 035
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44 973
Total	164 380

FIMAVI

SAS au capital de 50 000 000 euros
La Peyre
15430 PAULHAC
R.C.S. AURILLAC 429 326 614

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2022

commissaire aux comptes

26, avenue du Lioran - BP 14
15100 SAINT-FLOUR
www.acf-expertise.fr

ACF SAS au capital de 266 000 euros
R.C.S. Aurillac 398 804 526 - APE 6920Z
Société d'expertise comptable et de Commissaires Aux Comptes
Inscrite au tableau de l'ordre de la Région Auvergne Rhône Alpes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires
aux comptes de Lyon - Riom

15, rue Cugnot
63540 ROMAGNAT
contact@btbassocies.fr

B.T.B Audit SARL au capital de 239 289 euros
R.C.S. Clermont-Ferrand 819 887 027 - APE 6920Z
Société d'expertise comptable et de Commissaires Aux Comptes
Inscrite au tableau de l'ordre de la Région Auvergne Rhône Alpes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires
aux comptes de Lyon - Riom

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2022

Aux associés de la société FIMAVI SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FIMAVI SAS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note "Liste des filiales et participations" de l'annexe expose la situation nette de chacune des filiales de votre société.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier la situation des capitaux propres de ces filiales au regard des informations financières et économiques afin de s'assurer de la correcte évaluation des titres de participation et des créances qui y sont rattachées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Flour

Le 31 juillet 2022

Pour la société ACF SAS

Fabien SOULEYREAU

Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Pour la société B.T.B. Audit SARL

Commissaire aux comptes

Arnaud TRASSOUDAINE

Gérant

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	19 724	8 988	10 735	10 474	262	2.50
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	97 501	97 501				
	Installations techniques, matériel et outillage	1 911	1 911				
	Autres immobilisations corporelles	419 103	195 488	223 615	259 111	-35 496	-13.70
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	46 362 000		46 362 000	37 175 919	9 186 081	24.71
	Créances rattachées à des participations	9 100 310		9 100 310	13 707 961	-4 607 651	-33.61
	Autres titres immobilisés	3 944 193	225 473	3 718 720	2 619 586	1 099 133	41.96
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 041 120		3 041 120	2 364 414	676 706	28.62
	Total II	62 985 862	529 362	62 456 500	56 137 464	6 319 036	11.26
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	3 177 202		3 177 202	1 938 913	1 238 290	63.87
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	176 154		176 154	48 297	127 857	264.73
	Autres créances	2 300 810		2 300 810	2 591 360	-290 550	-11.21
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	7 920 344	32 113	7 888 231	3 430 737	4 457 494	129.93
	Disponibilités	41 886 337		41 886 337	18 629 959	23 256 379	124.83
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	17 592		17 592	18 428	-836	-4.54
	Total III	55 478 440	32 113	55 446 327	26 657 694	28 788 633	107.99
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	118 464 302	561 476	117 902 827	82 795 159	35 107 668	42.40

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 12 141 430
(3) Dont à plus d'un an

OCF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/03/2022 12	Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000 000)	50 000 000	50 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	24 070	24 070		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	500 000	500 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	24 481 552	28 982 447	-4 500 895	-15.53
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	32 983 696	499 105	32 484 591	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	107 989 319	80 005 622	27 983 696	34.98
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	153 841	545 079	-391 239	-71.78
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	8 337 796	1 625 294	6 712 502	413.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	600	7 128	-6 528	-91.58
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 326	228 387	-105 061	-46.00
	Dettes fiscales et sociales	1 297 945	368 648	929 297	252.08
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		15 000	-15 000	-100.00
	Total IV	9 913 508	2 789 536	7 123 972	255.38
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	117 902 827	82 795 159	35 107 668	42.40
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	9 800 138	2 634 044		

QCF Audit Comptabilité Gestion
Expert comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/03/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	247 000		247 000		247 000	
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 678 400		1 678 400	1 320 605	357 795	27.09
Chiffre d'affaires NET	1 925 400		1 925 400	1 320 605	604 795	45.80
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			62 059	16 311	45 748	280.48
Autres produits			2	6	-3	-60.57
Total des Produits d'exploitation (I)			1 987 461	1 336 921	650 540	48.66
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 630 140	839 364	790 775	94.21
Variation de stock (marchandises)			-1 391 290	-839 364	-551 925	-65.76
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			811 538	756 470	55 069	7.28
Impôts, taxes et versements assimilés			19 954	36 437	-16 483	-45.24
Salaires et traitements			207 886	115 277	92 609	80.34
Charges sociales			114 547	55 438	59 109	106.62
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			68 763	60 138	8 625	14.34
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			22	3	19	600.32
Total des Charges d'exploitation (II)			1 461 560	1 023 762	437 798	42.76
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			525 901	313 159	212 742	67.93
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

OCE
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2022 12	Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	499 567	322 154	177 413	55.07
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	637	885	-248	-28.06
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 635	18 010	-16 375	-90.92
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	95 553	2 063	93 489	NS
Différences positives de change	5 180		5 180	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	661 988	203 677	458 311	225.02
Total V	1 264 559	546 790	717 769	131.27
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	228 781	100 354	128 427	127.97
Intérêts et charges assimilées (4)	59 565	26 538	33 027	124.45
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	9 123		9 123	
Total VI	297 469	126 892	170 577	134.43
2. Résultat financier (V-VI)	967 091	419 898	547 193	130.32
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 492 992	733 057	759 935	103.67
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16 867		16 867	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	38 734 706	22 814	38 711 892	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	38 751 573	22 814	38 728 759	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	198 459	375	198 085	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 620 610		5 620 610	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	5 819 070	375	5 818 695	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	32 932 503	22 440	32 910 064	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	1 441 799	256 391	1 185 408	462.34
Total des produits (I+III+V+VII)	42 003 593	1 906 525	40 097 068	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 019 897	1 407 420	7 612 477	540.88
5. Bénéfice ou perte (Total des produits - Total des charges)	32 983 696	499 105	32 484 591	NS

Audit-Comptabilité-Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 117 902 826.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 925 399.96 Euros et dégageant un bénéfice de 32 983 696.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société a réalisé les prises de participations suivantes :
- CONSILIUM : augmentation de capital de 5.000 K€
- ATELIERS 3S : augmentation de capital de 5.000 K€
- PRONAOS ENERGIE : augmentation de capital de 2.000 K€
- JAVI : acquisition des titres pour 150 K€ et augmentation de capital de 970 K€.

En outre, la société a cédé sa participation dans GBA pour un montant de 36 633 K€.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des

Audit Comptabilité Fiscalité
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société fait partie d'un groupe qui établit des comptes consolidés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	14 684		5 040
Installations générales agencements aménagements des constructions	97 501		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 911		
Installations générales agencements aménagements divers	35 107		
Matériel de transport	176 000		4 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	195 976		63 371
TOTAL	506 496		67 371
Autres participations	50 886 627		13 120 000
Autres titres immobilisés	2 627 135		2 962 120
Prêts, autres immobilisations financières	2 457 220		667 034
TOTAL	55 970 981		16 749 154
TOTAL GENERAL	56 492 161		16 821 565

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			19 724	19 724
Installations générales agencements aménagements constr.			97 501	97 501
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 911	1 911
Installations générales agencements aménagements divers			35 107	35 107
Matériel de transport		55 351	124 649	124 649
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			259 347	259 347
TOTAL		55 351	518 516	518 516
Autres participations	4 607 651	3 936 666	55 462 310	55 462 310
Autres titres immobilisés		1 645 062	3 944 193	3 944 193
Prêts, autres immobilisations financières	83 134	-0	3 041 120	3 041 120
TOTAL	4 690 785	5 581 727	62 447 623	62 447 623
TOTAL GENERAL	4 690 785	5 637 078	62 985 862	62 985 862

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 210	4 778		8 988
Installations générales agencements aménagements constr.	97 501			97 501
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 911			1 911
Installations générales agencements aménagements divers	35 107			35 107
Matériel de transport	61 240	26 898	16 469	71 669
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 625	37 086		88 712
TOTAL	247 385	63 984	16 469	294 901
TOTAL GENERAL	251 595	68 763	16 469	303 889

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 778				
Matériel de transport	26 898				
Matériel de bureau informatique mobilier	37 086				
TOTAL	63 984				
TOTAL GENERAL	68 763				

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tel. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	2 747		2 747		
Sur autres immobilisations financières	100 354	217 925	92 805		225 473
Autres provisions pour dépréciation	21 258	10 856	0		32 113
TOTAL	124 358	228 781	95 553		257 587
TOTAL GENERAL	124 358	228 781	95 553		257 587
Dont dotations et reprises financières		228 781	95 553		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	9 100 310	9 100 310	
Autres immobilisations financières	3 041 120	3 041 120	
Autres créances clients	176 154	176 154	
Personnel et comptes rattachés	1 500	1 500	
Taxe sur la valeur ajoutée	261 781	261 781	
Débiteurs divers	2 037 529	2 037 529	
Charges constatées d'avance	17 592	17 592	
TOTAL	14 635 986	14 635 986	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	349	349		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	153 492	40 121	113 370	
Emprunts et dettes financières divers	8 284 369	8 284 369		
Fournisseurs et comptes rattachés	123 326	123 326		
Personnel et comptes rattachés	13 341	13 341		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 149	24 149		
Impôts sur les bénéfices	1 224 039	1 224 039		
Taxe sur la valeur ajoutée	26 050	26 050		
Autres impôts taxes et assimilés	10 366	10 366		
Groupe et associés	53 427	53 427		
TOTAL	9 912 908	9 799 538	113 370	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	389 571			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Groupe familiale VIGOUROUX	100.0000	500 000			500 000

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

* Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les

Audit Comptabilité Fiscalité
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Compagnie Régionale de Riom
Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
* immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

A noter que les oeuvres d'arts comptabilisées en mobilier pour 80 K€ ne sont pas amorties car elles sont considérées comme ayant une utilisation non limitée.

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Logiciels	Linéraire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur brute est constitu ée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.
Les titres de participations ont été sortis selon la méthode de premier entré premier sorti.

Les titres immobilisés comprennent :
- les titres de participation : 46 362 K€, pas de dépréciation.
- les TIAP : 3 944 K€ dépréciés à hauteur de 226 K€

A noter que les lingots d'or, d'une valeur comptable de 1 482 K€ ont été comptabilisés en "autres immobilisations financières" puisqu'ils sont destinés à être conservés durablement.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les créances immobilisées comprennent :

ACF Audit Comptabilité Finance
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- les créances s/participations : 9 100 K€
- les soldes espèces des comptes titres INDOSUEZ : 1 525 K€

Aucune perte de valeur n'a été identifiée, aucune provision n'est constatée.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Le stock, évalué au prix d'achat incluant les frais accessoires, correspond aux actifs acquis dans le cadre de l'activité de marchand de biens immobiliers.
Le stock s'élève à 3 177 K€ au 31 Mars 2022.
Aucune perte de valeur n'a été identifiée, aucune provision n'est constatée.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobili ères de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
Le montant de la provision pour dépréciation s'élève à 32 K€ à la clôture.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	115 501
Créances clients et comptes rattachés	156 302
Disponibilités	960
Total	272 763

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	349
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 023
Dettes fiscales et sociales	29 035
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44 973
Total	164 380

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 592
Total	17 592

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Total	2

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	120 999
Total (1)	120 999
(1) Dont concernant les filiales	120 999

Caution donnée à la SAS CONSILIUM pour l'emprunt de 400 K€.

Engagements reçus

Abandon de c/c à la SAS CONSILIUM avec clause de RMF	150 000
Caution reçue de JC VIGOUROUX emprunt CEPAL limite 300 K€	153 492
Total	303 492

- Abandon de créance en c/c à hauteur de 150 K€.
- Clause de RMF définie par l'existence de capitaux propres supérieurs à 50 K€.
- Plafonnement de l'obligation à hauteur de 75% de chaque exercice bénéficiaire.
- Résolution de la convention en cas de dissolution ou liquidation de la Société.

Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
386 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La passif social de la société est non significatif.

QF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
[illegible] RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB
AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

FIMAVI
15430 PAULHAC

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus brute	 nette	Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
- Filiales détenues à + de 50%											
-ATELIERS 3S	10 000 000	-307 904	100.00	9 500 001	9 500 001	-3 497 932		8 016 343	430 867		
-SAS CONSILIUM SAS	25 000 000	-873 562	100.00	25 000 000	25 000 000	-3 708 133	400 000	1 831 383	-392 791		
-SAS PRONAOS ENERGIE	10 000 000	-225 689	100.00	10 135 000	10 135 000	-1 033 332		74 563	-204 828		
-SAS JAVI	1 000 000	129 916	100.00	1 120 000	1 120 000				84 165		
-SCI SCI JCD	1 000	-305 604	99.90	999	999	4 867 570		29 863	-125 506		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
-SAS GENISTA	50 000	-126 671	50.00	145 000	145 000	14 091		571 511	35 486		
-SAS HEDERA	500 000	-151 550	50.00	250 000	250 000	351 236		1 294 681	-11 038		
-SCI AMMERIS	50 000	-1 353 541	50.00	36 000	36 000	3 300 518		664 341	-371 606		
-SARL BUXUS	33 000	402 375	40.00	20 000	20 000	296 076		719 019	144 010		
-SARL CHARLES BUSINESS	400 000	452 454	30.00	30 000	30 000	21 374		2 269 346	213 188	9 000	
-SCI CLERESTIMMO	1 000	-6 695	25.00	250	250	14 831			-6 695	63 458	
-SARL CLERESTIMMO4	1 000	535 301	25.00	250	250			4 055 669	750 248		
-SAS CLEREST	120 000	689 065	25.00	30 000	30 000	87 511			-29 482		
-SCI AEROVERGNE	265 000		11.32	94 500	94 500	12 820					manquant
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

En attente comptes annuels SCI AEROVERGNE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PCEA titres de participations	36 972 001	77560000
- PCEA TIAP	1 750 705	77560000
- PCEA corporel	12 000	77520000
- Produits divers e/exercices antérieurs	16 867	77200000
Total	38 751 573	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités	413	67120000
- Abandon CC Bois de Celle	40 850	67180000
- Perte indemnité PUV Lavandou	153 000	67180000
- Charges diverses s/exercices antérieurs	4 196	67200000
- VNC actifs corporels cédés	38 882	67500000
- VNC TIAP cédés	1 645 062	67560000
- VNC titres de participations cédés	3 936 666	67560000
Total	5 819 069	

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

FIMAVI
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 000 €
La Peyre
15430 PAULHAC
RCS AURILLAC 429 326 614

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 SEPTEMBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter et de répartir le bénéfice net comptable de l'exercice clos le **31 mars 2022** s'élevant à **32 983 696,19 €** de la manière suivante :

A la réserve légale, la somme de ..... 1 649 185 €
Soit 5% du résultat arrondi à l'euro supérieur afin de doter la réserve légale à due concurrence

A titre de dividendes, la somme de ..... 100 000 €
Soit 0,20 € par action

Le solde au poste « Autres réserves » ..... 31 234 511,19 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 septembre 2022.
Cette résolution est adoptée à ...499 997..... voix.

Certifié conforme
par le Président

Certifié conforme
Le Président
M. Jean-Christophe VIGOUROUX